

Paris 2024, des JO à vos frais !

Liminaire FO • 22 mai 2024

A quelques semaines des Jeux Olympiques de Paris, les personnels de France Télévisions sont invités à se placer sur la ligne départ pour participer – télé visuellement – à cet événement que l'on nous annonce historique

Seulement voilà, certains salariés commencent à se demander si les règles du jeu (les concernant) seront les mêmes pour tous et si les « médailles » que recevront les uns n'auront pas un revers moins reluisant pour les autres.

Les salariés risquent de déclencher des contreparties obligatoires en repos après les Jeux Olympiques et JO Paralympiques... mais la RH semble ne pas gérer ces Contreparties obligatoires en repos pour tous les salariés !

Un seul exemple : le jour de la cérémonie d'ouverture des jeux, le 26 juillet prochain, tous ceux qui travaillent devront se trouver sur site avant 5 heures du matin et devront y rester durant tout leur temps de travail.

Pour une raison que l'on a du mal à comprendre, la direction de France Télévisions a décidé de répartir tous ces salariés en deux groupes : « les parisiens » qui habitent en Ile-de-France et ceux « en mission », venus des régions et des Outremer.

Les premiers – les « Parisiens » - seront défrayés à hauteur de 41,40 euros par jour pour deux repas. Les autres bénéficieront d'un forfait de 80 euros. Du simple au double.

A contexte égal, à évènement égal... traitement inégal !

On se demande... On s'interroge... on se perd en conjectures et hypothèses...

Mais on ne voit pas très bien ce qui justifie cette discrimination fondée sur un critère d'origine géographique.

Car il est bien entendu que ce jour-là, les personnels d'où qu'ils viennent seront prisonnier des mêmes contraintes d'intendance.

A l'évidence, les Parisiens n'auront guère la possibilité de rentrer chez eux pour déjeuner ou de faire un saut au restaurant La maison au siège de FTV, dans le 15ème arrondissement, zone restreinte.

Ils devront se nourrir dans les mêmes établissements et seront assujettis aux mêmes tarifs ...Olympiques... !!!

Qu'à cela ne tienne, me rétorquerez-vous. « L'essentiel c'est de participer ! » comme disait feu le baron de Coubertin.

Peut-être, après tout, que la direction considère que ces basses questions financières sont secondaires – voire mesquines –.

Peut-être la direction mise-t-elle sur l'engagement désintéressé des personnels, sur leur passion professionnelle, sur leur désir de s'associer à un événement aussi grandiose que des jeux olympiques pour qu'ils acceptent, sur la base de cette différence de traitement, d'en être de leur poche.

Force Ouvrière considère que ce déséquilibre dans le système de défraiement n'est pas acceptable. Et demande à la direction de revoir sa copie. Il est urgent d'harmoniser les frais de missions et de gérer les Contreparties Obligatoires en Repos !

En cas de maintien de cette discrimination, FO invitera les salariés qui en sont victimes de rester « dans leur zone de résidence », c'est-à-dire chez eux !

Et croyez bien que nous sommes animés avant tout du désir de réussir la couverture des Jeux Olympiques de Paris et que l'ensemble des salariés y soient associés dans un esprit d'engagement, de professionnalisme avec toute l'énergie et l'enthousiasme que cet événement est en mesure de susciter.